

Conjoncture économique

“ Le contexte est difficile... mais la France a des avantages ! ”

Propos recueillis par Louis-Marie Colcombet

Regard sur le contexte de production actuel avec Jean-Philippe Boué, président de l'Union régionale FNAMS Pays-de-Loire-Bretagne, membre de la section Fourragères depuis 2014 et multiplicateur de semences fourragères au Theil-de-Bretagne (35).



Jean-Philippe Boué :
 “ Mon rôle est de défendre les intérêts des multiplicateurs de semences, notamment leur rémunération.”

Pouvez-vous nous présenter votre exploitation ?

● Mon exploitation est un GAEC familial de polyculture-élevage, créé en 1966. Nous sommes la 3^e génération à l'exploiter. Nous sommes neuf associés, accompagnés par cinq salariés. Nos productions principales sont le porc, avec un élevage de naisseur-engraisseur composé de 330 truies, l'élevage bovin lait, avec une production de 1 800 000 l et de l'aviculture avec une production de poulets « Label Rouge ». Nous exploitons aussi 450 hectares, principalement en grandes cultures, avec des cultures spécialisées comme les graminées fourragères porte-graine. La production de semences représente 20 à 25 hectares. Nous multiplions des variétés de ray-grass anglais et hybride. Dans le passé, nous produisons aussi du dactyle et du chanvre. Nous pourrions être amenés à refaire du chanvre.

Quel bilan tirez-vous de la campagne 2017-2018, pour les graminées fourragères ?

● Pour l'exploitation, la récolte a été très bonne en semences de graminées fourragères, avec des rendements bons à très bons. Pour le ray-grass anglais, je suis à 19 q/ha et pour le ray-grass hybride, à 16 q/ha. Je ne connais pas encore mon chiffre d'affaires, je suis en attente du paiement par mon établissement. Pour la région Pays de Loire-Bretagne, les résultats sont plus hétérogènes, avec des rendements équivalents aux moyennes



“ Les établissements nous demandent un niveau d'expertise élevé pour être sûrs de la qualité des semences produites.”

décennales, voire en dessous. Les conditions ont été plutôt bonnes, la sécheresse étant apparue tardivement. On note localement des problèmes liés aux ravageurs, et une pression maladie (rouille) liée aux différences variétales des porte-graine.

Depuis le début de votre présence aux commissions Economie du GNIS, comment ont-elles évolué ?

● En tant que président de l'Union régionale Pays de Loire-Bretagne, mon rôle est de défendre les intérêts des multiplicateurs de semences, notamment leur rémunération. Pour cela, les commissions du GNIS ont l'intérêt de mettre tous les acteurs autour de la table. Mais avec la remise à plat des indicateurs économiques nous n'avons plus de vision sur la question des prix. Les discussions se passent très bien, mais à part la note de conjoncture, il n'en ressort pas grand-chose... Ensuite, chacun va négocier avec son établissement, et est libre d'accepter ses conditions tari-

fares. Or très souvent, l'intérêt économique de l'exploitation est oublié. Les impacts agronomiques, positifs, sont mis en avant, mais le niveau de rémunération n'est pas au centre des discussions, alors que les établissements nous demandent un niveau d'expertise élevé pour être sûrs de la qualité des semences produites. L'absence d'un prix d'arbitrage amène à un désintérêt de ses commissions de la part des multiplicateurs.

Cinq ans après leur mise en place, les notes de conjonctures annuelles sont-elles utiles ?

● Les notes de conjonctures sont intéressantes, mais restent très générales. Par exemple : les coûts de production calculés par la FNAMS n'intègrent pas la rémunération de l'agriculteur, ni les charges de structures : MSA, charges locatives..., très difficiles à évaluer étant donné leur variabilité entre exploitations. Prenons l'exemple du ray-grass anglais fourrage : le coût de pro-

duction est évalué à 1049 €/ha en 2018. Si j'ajoute ma rémunération et mes charges de structure, je vois que mes charges réelles sont supérieures au chiffre d'affaires de référence de la note. En prenant tout en compte, il ne me viendrait par exemple pas à l'idée de faire des semences de légumineuses sur mon exploitation...

Les cours du porc s'effondrent, le prix du lait n'augmente pas. Vous êtes éleveur, et utilisateur de semences fourragères pour ensemer vos prairies. Constatez-vous un impact des cours des produits animaux sur les prix « distribution » et la vente des semences fourragères certifiées?

● Un éleveur en Pays de Loire-Bretagne travaille avec des prairies permanentes et temporaires. Les prairies temporaires sont principalement implantées avec un mélange classique de ray-grass anglais et trèfle blanc. D'autres solutions d'associations, plus techniques, sont possibles. Mais ces informations manquent souvent chez les distributeurs.

Les éleveurs continuent à acheter des semences certifiées pour leur facilité d'emploi et la garantie de qualité. Aussi, je ne vois pas de conséquence de la baisse des prix des biens animaux sur la vente de semences. Contrairement au cas des céréales, en fourragères, les semences de ferme restent très marginales, car elles demandent beaucoup de logistique et de travail supplémentaire, de la récolte à la mise en marché.

En tant qu'éleveur, je ne constate pas de baisse de prix à l'achat des semences certifiées, dans ma coopérative. En revanche, mon chiffre d'affaires sur mes cultures porte-graine baisse. Si je prends le ray-grass hybride: mon établissement m'achète les semences autour de 75 à 80 €/q. En moyenne en France, le prix des semences de ray-grass hybride est à 103 €/q. Mon chiffre d'affaires va être dans la moyenne française, c'est-à-dire à 1001 €/ha, puisque les rendements de mes variétés produites sont plus élevés que la

moyenne. Les établissements alignent leurs prix sur les chiffres d'affaires moyens de la culture.

Ce que je ne comprends pas, avec ma double casquette de multiplicateur-éleveur, c'est la différence entre le prix que me paye l'établissement semencier, et celui que je paye en fin de circuit chez le distributeur. Si je prends le ray-grass anglais fourrager que je multiplie, il m'a été payé à 102 €/q et je l'achète quatre à cinq fois plus cher pour semer mes prairies! Le prix sorti d'usine de mon établissement reste très bas. S'y ajoutent les étapes de la centrale d'achat et du distributeur. Je ne sais pas où vont les marges, mais il y a un vrai problème de partage de valeur sur l'ensemble de la filière.

Attendez-vous des impacts de la loi EGAlim¹, qui vient d'être promulguée, sur votre rémunération?

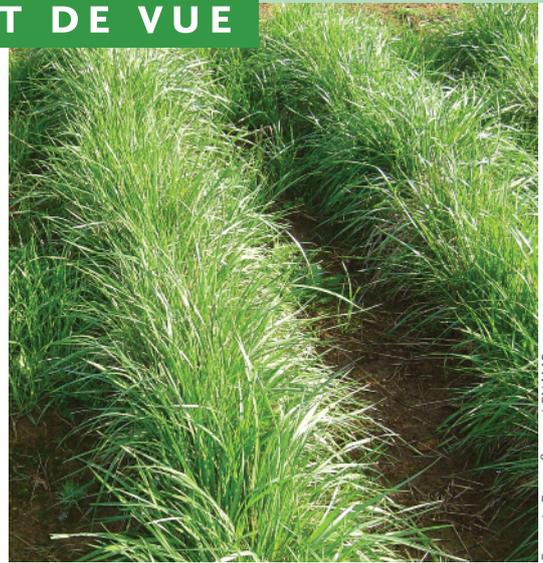
● Je n'attends rien. L'idée était belle, mais l'éléphant a accouché d'une souris. Je ne connais pas d'agriculteur qui ait des attentes suite à cette loi.

Pour la protection phytosanitaire, de moins en moins de molécules sont approuvées aux plans européen et français. Quels vont être les conséquences en multiplication de semences de graminées fourragères?

● Je n'ai pas d'inquiétude sur les aspects fongicides et insecticides, nous devrions rapidement trouver des solutions alternatives efficaces, et économiquement viables. En revanche, je suis plus préoccupé par la question des herbicides. Nous allons nous retrouver face à un mur, lié à la spécificité de nos productions. Il y a bien sûr des solutions à l'après glyphosate, mais elles ne sont pas viables aujourd'hui pour nos exploitations: pertes de rendement et surcoûts de production très importants.

En résumé, nous aurons des problèmes de rentabilité sur l'atelier multiplication de semences. Nous cherchons à être proactifs, à suivre la recherche pour trouver

¹ EGAlim : Etats généraux de l'alimentation



François Derreufbourg / FNAMS

Les éleveurs continuent à acheter des semences certifiées pour leur facilité d'emploi et la garantie de qualité.

des solutions, à nous informer grâce notamment à des salons comme Désherb'Expo... Mais aujourd'hui, je ne vois pas d'issue économique positive. Prenons un exemple d'actualité, avec le metam-sodium chez les maraîchers. Suite à un problème d'application en Anjou, il a été interdit brutalement, et les solutions alternatives qui s'offrent aux maraîchers sont deux à trois fois plus chères!

La production biologique se développe, avec une demande croissante des consommateurs français. Le gouvernement se donne un objectif de 15 % des SAU en 2022. Selon vous, est-ce un marché porteur pour les semences fourragères?

● Non, je ne pense pas. Il y a beaucoup d'impasses techniques pour réaliser des semences fourragères biologiques. Contrairement aux céréales comme le blé et l'orge, si voulez faire du bio en graminées porte-graine, il faut consentir à des rendements beaucoup trop faibles.

Voyez-vous des marchés d'avenir pour les semences fourragères?

● La tendance est à la diminution de l'élevage en France, avec une baisse de la consommation de viande. Les systèmes actuels sont déjà très herbagers. Donc, *a priori*, je ne vois pas de développement de marchés. Cependant, les élevages ont tendance à se regrouper, avec notamment de plus en plus d'animaux par

exploitation. Nous voyons le développement de la robotisation, en particulier en production laitière. Il y a peut-être des choses à développer autour d'une production de fourrage plus mécanisable, depuis la culture au champ, jusqu'à la distribution au bétail. Sur les marchés mondiaux, il faut des prix bas pour répondre aux demandes. Et ça, nous ne savons pas faire.

Quels seront les enjeux de la prochaine campagne ?

● Nos établissements sont en difficulté, avec des problèmes autour de l'emblavement et de la réussite des levées des cultures. L'enjeu va être de maintenir la production avec les conditions de sécheresse de cet automne. Ce qui est presque sûr, c'est que l'année 2019 va être marquée par une baisse des surfaces. Ceux qui ont réussi l'emblavement pourront peut-être bénéficier de la baisse de production pour voir les prix monter. Ce n'est pas sûr, car nous dépendons

du contexte mondial, et notamment des cours des grandes cultures. Mais chaque établissement fixe ses prix comme il veut.

Si vous aviez un conseil à apporter à de nouveaux multiplicateurs de fourragères, quel serait-il ?

● Aujourd'hui, mon établissement me sollicite pour trouver des nouveaux multiplicateurs. Mais au vu des chiffres d'affaires affichés sur les notes de conjoncture, des coûts de production et du travail supplémentaire par rapport à d'autres productions, il est difficile de convaincre des agriculteurs de produire des semences fourragères.

J'aurais tendance à leur présenter les bienfaits agronomiques de la culture porte-graine, notamment dans les rotations. Je les avertirais également des points techniques à surveiller et les alerterais sur l'importance de la partie post-récolte, qui nécessite des infrastructures spécifiques, notamment pour le séchage.

La section Fourragères du GNIS a rencontré la filière semences fourragères américaine en Oregon (Etats-Unis), en mai dernier. La réglementation sur la protection des cultures y est complètement différente. Est-ce une vraie menace de compétitivité ? Comment la filière française peut-elle conserver une place dominante sur le marché mondial des semences fourragères ?

● C'est la question à se poser, mais je ne suis pas en mesure d'y répondre. Personnellement, je suis plutôt inquiet. La pression citoyenne étant celle qu'elle est, nous allons vers une production avec de moins en moins d'intrants chimiques. Paradoxalement, les mêmes personnes, qui ne veulent pas de pesticides en France, vont acheter des produits riches en soja, pourtant issu de la déforestation à l'autre bout du monde...

Donc, je ne vois pas comment nous allons garder une place majeure pour la production de semences fourragères. D'autant plus que nous parlons d'un marché très délicat au niveau mondial, où sont exigées la qualité et la quantité, avec des prix bas.

Une étude sur la compétitivité de notre filière a été réalisée au sein de l'interprofession. En France, nos coûts de production sont plus élevés que chez nos voisins et concurrents, comme l'Oregon. Mais la France a des avantages ! Notre structure interprofessionnelle et, lié à notre longue tradition de recherche variétale, nous avons un savoir-faire reconnu pour la multiplication de semences.

Ensuite, bien que nous soyons un petit pays en termes de superficie, nous avons une très grande diversité pédoclimatique qui assure la garantie d'une production de qualité chaque année. Alors oui, le contexte est difficile, avec une forte compétitivité, notamment sur les coûts de production, mais la filière semences fourragères française a un avenir. ■

Coûts de production

Charges directes et coût complet : deux valeurs à ne pas confondre !

L'analyse des coûts de production des semences fourragères a été développée très tôt à la FNAMS, entre autres dans le cadre du programme d'actions techniques. L'objectif premier était d'analyser les différents postes de charges affectées à la production des principales espèces multipliées en France, afin d'étudier les pistes d'amélioration de leur rentabilité technico-économique.

La dernière étude complète sur le sujet a été conduite en 2014-15 sur la base d'enquêtes auprès des agriculteurs multiplicateurs (voir *Bulletin Semences n°243*).

Dès le départ, le choix a été fait de travailler sur les charges directes de production (intrants + mécanisation + main d'œuvre), pour plus de clarté au plan technique à l'échelle nationale, et pour s'affranchir des fortes variations régionales sur les autres charges non spécifiques.

Chaque année, les charges sont mises à jour grâce aux indices de consommation de l'INSEE, IPAMPA et à l'évolution du SMIC. Ces chiffres techniques ont le mérite d'être publiés en interprofession et mis à jour régulièrement, mais ils ne suffisent pas aux discussions sur les rémunérations.

Pour arriver au bénéfice de l'activité, il faut retirer les charges fixes. Or, celles-ci ne sont pas généralisables, car les situations sont très hétérogènes. Dans ce poste de charges fixes, nous retrouvons tout ce qui ne varie pas selon le volume d'activité, et n'est pas spécifique à une production : MSA, fermage...

Les charges directes diffusées dans les notes de conjoncture du GNIS, calculées par la FNAMS, sont une base de référence qui n'a pas valeur de recommandation, à utiliser en connaissance de la méthode utilisée et des hypothèses de calculs.

